



1.877.MAMMOUTH
www.soprema.ca

BULLETIN TECHNIQUE
150722SCANF
(annule et remplace -)

BULLETIN TECHNIQUE

SUJET : GRAPHITE POUR MEMBRANES FR

Des modifications ont été apportées à la formulation du bitume utilisé pour la fabrication de membranes avec agent retardateur de flamme (membranes FR). Ces modifications ont pour but de faciliter l'obtention de la Classe A selon la norme CAN/ULC-S107 – Méthode normalisée d'essai de résistance au feu des matériaux de couverture.

Ces modifications ont été préalablement approuvées par Underwriters Laboratories of Canada (ULC) et s'appliquent à tous les produits apparaissant dans la liste des approbations de la norme.

SOPREMA utilise du graphite expansible comme agent retardateur de flamme dans la fabrication de ses membranes de finition. Plusieurs fabricants de membranes de toiture utilisent aussi la technologie du graphite à cette fin, notamment les fabricants de bitume modifié et d'EPDM. Lorsqu'il est exposé à la chaleur, le graphite gonfle et diminue l'apport en oxygène, ce qui a pour effet d'inhiber la combustion du matériau dans lequel il est inséré. Le graphite est un produit organique sans risque pour la santé des installateurs et pour l'environnement.

Ces changements n'affectent pas les performances mécaniques des membranes et contribuent uniquement à diminuer l'indice de propagation de la flamme des membranes de finition.

Lors de la thermofusion des membranes FR, les installateurs remarqueront un phénomène de crépitement provoqué par l'expansion du graphite. Ce phénomène ne pose aucun risque pour les travailleurs ni pour les matériaux adjacents aux membranes.

La liste des produits SOPREMA approuvés selon la norme CAN/ULC-S107 est disponible au public sur le site de l'ULC à l'adresse suivante : <http://canada.ul.com>.

- FIN DU BULLETIN TECHNIQUE -

NOTE : Ce bulletin technique est préparé par SOPREMA inc. à l'intention des architectes, des ingénieurs, des propriétaires d'édifices et des entrepreneurs à titre uniquement de document consultatif pour les aider dans la conception de leurs plans et devis, dans leurs spécifications et dans leurs sélections pour la pose et l'installation de systèmes d'étanchéité utilisant les produits SOPREMA inc. SOPREMA inc. se réserve le droit, à sa seule discrétion et sans aucun avis au préalable, de changer ou de modifier toute information, toute recommandation ou tout devis contenu dans ce bulletin technique.